



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Medecine sportive

Question écrite n° 11245

Texte de la question

M Edmond Gerrer appelle l'attention de M le secretaire d'Etat aupres du ministre d'Etat, ministre de l'education nationale, de la jeunesse et des sports, charge de la jeunesse et des sports, sur le financement des centres medico-sportifs. Certains centres medico-sportifs ne beneficient plus de financements regionaux du Fonds national pour le developpement du sport, des commissions regionales ayant adopte pour l'attribution financiere au suivi medical des seuls sportifs de haut niveau. Or vous connaissez le role determinant joue par les centres medico-sportifs dans le developpement du controle medical prealable a l'activite physique et sportive. Aussi me semble-t-il necessaire de reconnaitre l'effort consenti par les municipalites dans ce domaine et d'envisager la modification du libelle de la ligne budgetaire du FNDS en y integrant l'aide aux centres medico-sportifs pour le controle medico-sportif de base.

Texte de la réponse

Reponse. - La note d'orientation relative a l'attribution des subventions de la part regionale du Fonds national pour le developpement du sport (FNDS) prevoit l'affectation d'une ligne de credits pour la definition et la mise en oeuvre de la politique sportive regionale, notamment en matiere de medecine du sport et du controle medico-sportif de base. Cette action est complementaire de la politique medico-sportive menee au plan national par le secretariat d'Etat charge de la jeunesse et des sports qui apporte au niveau national une participation financiere directe a differents objectifs regroupes dans le cadre d'un plan de developpement regional : controle medical de l'entrainement des sportifs de haut niveau et des eleves des sections sport-etudes, lutte antidopage, enseignement et formation continue, notamment. Le controle medical prealable a l'activite physique et sportive effectuee notamment dans les centres medico-sportifs est deconcentre au niveau regional et peut etre finance sur la part regionale du FNDS masse.

Données clés

Auteur : [M. Gerrer Edmond](#)

Circonscription : - Union du Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11245

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : jeunesse et sports

Ministère attributaire : jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 avril 1989, page 1521